

## Brest, en rade !

Nous assistons, depuis de longues années maintenant, à l'agonie de la construction navale. Une des dernières réalisations a été, je crois, la construction de tronçons pour des frégates construites à Lorient. Les transformations du dernier SNLE à être équipé de tubes compatibles avec les missiles M51 fournit encore, pour quelques mois, une activité qui semble devoir prendre fin ainsi. Pour poursuivre sur cette voie le portique qui équipe encore le bassin 9 sera livré à la casse d'ici à quelques mois. **Cet équipement, majeur à Saint Nazaire, est-il un vestige à Brest ?**

### Portiques



A Saint-Nazaire il sert aux EMR (ici assemblage de sous station électrique)



A Brest on va le déconstruire

Les industries navales se développent dans les constructions classiques à Cherbourg, Lorient, Saint-Nazaire et dans une moindre mesure à Saint-Malo et Concarneau. A Brest on éradique !

Les Energies Marines Renouvelables (EMR), surtout à Saint-Nazaire, connaissent un fort développement qui en outre repose sur la fabrication des composants d'éoliennes à plus forte valeur ajoutée (nacelles, sous stations électriques, ..).

Les capacités du site brestois sont pourtant remarquables : 3 cales sèches civiles et au moins 4 à 5 cales dans le port militaire.

La région investit dans des aménagements d'ampleur pour accueillir les EMR. 35 hectares de terre-plein, un quai spécial de 300m de long sont les atouts principaux de ce nouveau site promis à une industrie pleine d'avenir, nous dit-on ! Mais pour l'heure cela reste « à venir » ! Seul Sabella (industriel local spécialisé dans l'hydrolien) est assuré de s'installer sur ce site. L'industriel du champ éolien de Saint-Brieuc (Ailes Marines) dit être toujours intéressé par Brest pour la construction de la partie basse des « jackets » et l'assemblage des éoliennes. Les autres équipements plus techniques seront construits peut être à Saint-Nazaire (haut des jackets et sous station électrique) ou au Havre (nacelles, pales). Pas à Brest. L'avenir semble être de courte vue !

Pour ne pas rester franco-français je voudrais faire une mention spéciale pour **Bremerhaven**.

Le land de Brême dont Bremerhaven est l'avant-port a été au début des années 1990 sinistré (en particulier son industrie d'armement). L'UEP a organisé à l'époque des rencontres avec des délégations de ce territoire (militants syndicalistes et pacifistes) qui avaient des problématiques de reconversion assez proches des nôtres. A Bremerhaven le désarroi s'est rapidement transformé, semble-t-il, en une force. Aujourd'hui ce port est devenu en mer du Nord un leader, en particulier, dans l'industrie des EMR.

Pour compléter le tableau : les chantiers navals **Norvégiens** réalisent des constructions de navires de servitude pour les EMR. Ce type de constructions neuves aurait pu être réalisé à BREST. La visite des sites des groupes KLEVEN et ULSTEIN est à ce propos très instructive.

Quels blocages les brestois n'ont pas su dépasser ? Sommes-nous condamnés à attendre « de voir venir » ? \*

Michel VOISSET

**\* Quelles réponses apporter à ces questions ? Quel avenir pour les EMR à Brest ? Ce sera là l'objet d'une prochaine réunion publique organisée par le groupe de travail UEP/UBO/BBS, réunion qui fera suite à celle de décembre dernier sur la déconstruction navale (cf O.B n°107).**

## Naissance du CIAN 29 : Collectif pour l'Interdiction des Armes Nucléaires dans le Finistère

Durant l'année 2017 deux événements de portée mondiale sont passés inaperçus pour les citoyens de France.

Le premier c'est l'adoption à l'ONU le vendredi 7 juillet 2017 d'un projet de traité sur l'interdiction des armes nucléaires, décidé par 122 pays sur 192.

Le second c'est l'attribution du Prix Nobel de la Paix à ICAN (Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires) à Oslo le vendredi 6 octobre 2017. ICAN est une fédération d'ONG dans plus de 100 pays. En France on compte plus de 50 associations.

Voir la liste : <http://icanfrance.org/a-propos-ican/organisations-partenaires/>

La France, comme les autres puissances nucléaires, a non seulement boycotté ce traité d'interdiction, mais a fait pression sur certains pays "amis" pour qu'ils ne le ratifient pas. Si la presse a relaté ces événements, c'est plutôt en catimini dans un coin de page, sans en montrer l'importance et sans s'y attarder.

Pourtant dans le Finistère, des citoyens ne s'en tiennent pas à ce silence assourdissant.

Après plusieurs contacts, l'Université Européenne de la Paix (UEP) et le Mouvement de la Paix se sont coordonnés pour proposer une réflexion et des actions pour l'abolition de l'armement nucléaire.

La première réunion s'est tenue le 16 janvier 2018 à Pont-de-Buis avec une vingtaine de participants. Une deuxième réunion le 30 janvier a réuni 25 participants.

Il a été décidé :

- de se revoir régulièrement pour mener un vrai travail d'information
- de choisir un nom pour le collectif : "Collectif 29 pour l'interdiction des armes nucléaires."
- de demander aux diverses organisations qui étaient représentées de dire si elles décident officiellement d'adhérer au collectif.
- de programmer une tournée du film "La bombe et nous" dans le Finistère. Une dizaine de projections sont programmées. Comme support, un groupe de travail proposera un tract commun pour informer de ces projections.
- d'intervenir auprès des parlementaires à propos de la Loi de Programmation Militaire et de programmer une soirée débat à ce sujet.
- d'organiser le passage d'un tour de France de la paix en Finistère
- et diverses actions qui restent à préciser.

L'UEP a insisté pour qu'un travail réel soit mené ensemble : ce qui implique un vrai travail collectif qui exclut que certains veuillent utiliser le collectif pour leur seul profit, mais aussi que les particularismes et les ego soient mis de côté pour pouvoir se concentrer sur l'essentiel. Il ne s'agit pas de gommer nos différences. Certains d'entre nous ne lient pas nucléaire civil et nucléaire militaire, certains sont pour un désarmement nucléaire unilatéral et d'autres pour un désarmement multilatéral. Ce sont des divergences réelles mais peu pertinentes par rapport à l'objectif final d'abolition des armes nucléaires et le peu de poids que représente chacune de nos organisations face au lobby nucléaire.

Alors bon travail au Collectif qui paraît bien lancé !



Fanch Hénaff

## Loi de programmation militaire : Le fait du prince

Le 8 février le gouvernement rendait public son projet de loi de programmation militaire 2019/2025. Pas de grandes surprises, tout ou presque avait déjà été annoncé par le prince-président lors de son discours des vœux aux armées où il avait pris soin de préciser qu'en matière notamment de dissuasion nucléaire il avait « tranché » sous-entendant qu'il n'y avait donc plus lieu de revenir là-dessus.

Dès lors, pas besoin d'être grand clerc pour prédire que ce projet sera avalisé sans grand débat par un parlement peu averti des questions de défense car entretenu, depuis plus de cinquante ans, dans un rôle subalterne de simple chambre d'enregistrement de décisions prises en ce domaine au sommet de l'Etat.

Nous dénonçons ce simulacre de démocratie !

La loi de programmation militaire définit pour les 6 ans à venir les moyens militaires que notre pays affecte à sa propre sécurité et au maintien de la paix. Les enjeux sont trop importants pour qu'un seul en décide. Les questions de défense nous concernent tous, il est indispensable que les citoyens se les réapproprient.

A cette fin, l'Université Européenne de la Paix a décidé d'organiser une réunion publique d'information sur cette nouvelle loi. Il faut que nous prenions tous conscience de la voie dangereuse du réarmement dans laquelle, répondant aux instances de l'OTAN, notre pays s'engage ; des surcoûts astronomiques que nous allons devoir supporter pour l'entretien et la modernisation d'un arsenal nucléaire inutile et dangereux (de 3,5 milliards aujourd'hui on passerait à 6 milliards d'euro par an en 2025); et aussi des conséquences de ces largesses budgétaires en termes de manques supplémentaires dans les budgets sociaux (santé, logement, éducation...) ou de nouvelles économies (CSG, TVA, APL...).

Même si leur rôle reste limité, nous ne pouvons non plus dédouaner les parlementaires de leurs responsabilités. Aussi dans le cadre du Collectif 29 pour l'interdiction des armes nucléaires nous avons décidé de rencontrer dans les prochaines semaines les parlementaires du Finistère. Nous leur rappellerons que voter la loi de programmation militaire et donc entériner le renouvellement et la

modernisation de notre arsenal nucléaire, c'est aller à l'encontre de l'aspiration de la majorité des peuples du monde pour un monde débarrassé de l'arme nucléaire, et que surtout c'est renier la parole de la France qui, en signant en 1992 le Traité de Non-Prolifération Nucléaire, s'est engagée à suivre la voie du désarmement nucléaire.

Et puis, cette dissuasion nucléaire, ce chantage assumé à la mort par millions de populations civiles, pour le pays des Droits de l'Homme, quel exemple désastreux !

Refuser le fait du prince est un impératif démocratique auquel, par ces actions, l'UEP entend contribuer.

Roland de Penanros

Une réunion publique animée par **Jean-Marie Collin**, co-président de Initiative Désarmement Nucléaire se tiendra le Jeudi 5 Avril de 18h00 à 20h00 à la Faculté Victor Ségalen à Brest



Projection du film  
« LA BOMBE ET NOUS »  
Jeudi 29 Mars à 20h00 cinéma  
« Les Studios »